

— Lettre d'Information —
Coordination Défense de Versailles
du 24 août 2011

**FRONDE DU DRAGON À VERSAILLES
CONTRE « L'HOMME QUI N'AIME PAS LES VERSAILLAIS » !**



Mme Solange de Villars

Le Président de la République répond à la lettre de Madame de Villars (ci-dessous), une Versaillaise, *Conseillère de Quartier* à la ville de Versailles, membre actif à l'*Association des Riverains de l'Avenue de Paris* (ARAP), à la *Société des Amis de Versailles*, à la *Coordination Défense de Versailles* et à la « *pétition du Dragon* ».

Devant l'obstination et le mépris du Président du château, elle a dû porter les doléances des Versaillais au Président de la République pour dénoncer « un abus de pouvoir » de Jean-Jacques Aillagon, l'homme qui n'aime pas les Versaillais « s'appliquant, depuis sa prise de fonction, à couper le Château de la ville ».

Après les limitations d'accès au *Petit parc*, aux *jardins des Trianon*, au *hameau de la Reine*, la fermeture de la *grille du Dragon* (*Bassin de Neptune*) – ouverte seulement quelques heures dans la semaine, coupe le cœur de la ville du Château, avec des conséquences économiques désastreuses pour le commerce, avec une chute du chiffre d'affaire jusqu'à 40 % .

L'homme qui ouvre la « marchandisation du château » au profit des élus de son cœur, ne craint donc pas d'appauvrir les commerçants et de fermer l'accès des grilles aux mères de familles et autres promeneurs risquant de déranger la quiétude de son proche logement de fonction dont il profite sans états d'âmes.

On peut s'étonner qu'au plus haut sommet de l'État, on ne puisse répondre démocratiquement aux attentes si légitimes des citoyens, pour leur restituer un droit d'accès aux jardins accordé à tous par Louis XIV. Faut-il rappeler que Versailles est un symbole, une fenêtre ouverte de la France sur le monde ?Pour en tirer la morale paradoxale : alors que Louis XIV ouvrait largement son domaine à tous, J.J. Aillagon, lui, le ferme et agit en maître tout-puissant au profit du petit nombre et de lui-même.

Décidément, irremplaçable école de science politique, Versailles rend « l'abus de pouvoir » visible !

***La solution viendra-elle de la "base" avec la Pétition (à signer absolument !)
pour la réouverture de la grille du Dragon, en ligne et dont la CDV communique
le lien !***

Annexes :

1. Lettre de Madame de Villars
2. Réponse de la Présidence de la République
3. Pétition sur le site et tract :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticiaoVer.aspx?pi=P2011N10229>

<http://coordination-defense-de-versailles.info/wp/wp-content/uploads/2011/08/Tract de Pétition de réouverture de la grille du dragon .pdf>

Annexe 1

Lettre Ouverte de Madame de Villars au Président de la République

Solange de Villars
16ter Rue Champ Lagarde
78000 Versailles

Lettre ouverte

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg St Honoré
75 008 Paris

Versailles, ce 28 juin 2011

PJ. Article du Parisien du 28 juin 2011 et tract de la pétition pour la réouverture de la grille du Dragon

Monsieur le Président ,

La requête que je me permets de faire auprès de votre autorité, dénonce un abus de pouvoir, pour obtenir de votre part la réouverture de la grille du Dragon, Mr J.J.Aillagon, Président de l'Etablissement Public du Château de Versailles s'appliquant, depuis sa prise de fonction, à couper le Château de la ville.

Les Versaillais ont depuis toujours considéré le Château comme partie intégrante de leur environnement. Amoureux et respectueux de leur patrimoine (celui de tous les Français) ils ne comprennent pas cette nouvelle politique de « marchandisation » du Château.

Je suis conseillère de quartier, et à l'écoute des doléances des Versaillais. Mr Aillagon, refuse la réouverture de la Grille de Neptune, dite Grille du Dragon. Il ne permet le passage que quelques heures dans la journée et quatre jours par semaine. Cette grille donne un accès direct à la rue de la Paroisse, cœur de la ville, et à ses commerces. En conséquence, comme le précise l'article du Parisien, ci-joint, les commerçants voient leur chiffre d'affaire baisser considérablement, jusqu'à 40%. En cette période de crise économique, cette situation, s'ajoute à leurs inquiétudes ; l'afflux des touristes se tarit dans ce quartier ; pour eux la saison estivale s'annonce mal.

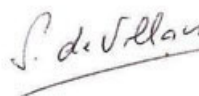
Par ailleurs, les habitants du quartier Notre-Dame, accèdent aux Jardins et au Parc par cette grille et se voient lésés. Les Versaillais subissent de lourdes contraintes dues à la présence du Château (règlements d'urbanisme, circulation, coût de l'immobilier). Ils les acceptent volontiers mais, en contrepartie, ils refusent cette exclusion.

Mr Aillagon évoque l'impossibilité de mettre un gardien à la Grille du Dragon. Cependant, il n'hésite pas à mobiliser du personnel pour surveiller les amoncellements métalliques de Bernar Venet dans les Jardins dont les installations ont coûté 2,5 millions d'euros (400 000 euros avoués pour le Château, c'est-à-dire aux frais du contribuable).

La Fronde gronde à Versailles, vous êtes notre recours, Monsieur le Président, ne décevez pas les Versaillais et permettez leur de retrouver enfin la liberté au parc qu'ils ont toujours eue.

Dans l'attente de votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération

Solange de Villars



Annexe 2

Réponse de la Présidence de la République, par l'intermédiaire du Ministère de la Culture



Ministère de la Culture et de la Communication

Madame Solange DE VILLARS
16 ter, rue Champ Lagarde
78000 VERSAILLES

11 AOUT 2011

Nos réf. : CC/27959/MLB

Madame,

Les services de la présidence de la République ont transmis à Monsieur Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, le courrier dans lequel vous faites part de votre souhait de voir la réouverture de la « Grille du Dragon », ce qui permettrait aux Versaillais d'avoir librement accès au parc du Château de Versailles.

Le ministre a bien pris connaissance de votre correspondance et m'a chargé de relayer votre demande auprès de Monsieur Jean-Jacques Aillagon, président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (Château de Versailles – Place d'Armes – 78000 Versailles).

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

Le chef du bureau du cabinet

Stéphane L'HOST

Annexe 3
Pétition et Tract



Pétition pour le retour à l'ouverture de la grille du Dragon et au libre accès aux eaux musicales du Bassin de Neptune

Pour : Le Président de l'établissement public du château de Versailles

La fermeture de la grille du dragon les mardis, samedis et dimanches pénalise lourdement :

- Les personnes âgées et les handicapés privés de leur promenade autour du bassin de Neptune dont le seul accès aisé, confortable et sécurisé est désormais fermé,
- Les enfants du centre ville condamnés à respirer un air pollué et à jouer dans la rue,
- Les jeunes de moins de 26 ans qui ne bénéficient pas de l'accès gratuit au musée du parc du château de Versailles, en contradiction avec le décret du 4 avril 2009,
- Les visiteurs du parc frustrés de ne pouvoir poursuivre leur promenade dans la ville et profiter des commerces qu'ils aperçoivent,
- Les commerçants et les cafés-restaurants du quartier Notre-Dame coupés de la clientèle des touristes et des promeneurs entrant et sortant du parc,
- Les versaillais, particulièrement ceux à faibles revenus, qui aiment le château et son parc et se promènent autour du bassin de Neptune librement depuis sa création.

En conséquence, nous demandons au Président de l'Établissement Public du château le retour à la situation précédente, c'est-à-dire la réouverture de la grille du dragon tous les jours de la semaine aux mêmes heures que le petit parc et l'accès libre et gratuit aux eaux musicales de 17H du bassin de Neptune.

Dans le respect d'un lieu d'exception, cela doit permettre à nouveau à tous les publics, les plus fragiles et les moins favorisés, de goûter à la beauté et l'élégance d'un lieu de culture qui fait partie du patrimoine national et dont nous ne pouvons comprendre et admettre la confiscation.

[Télécharger le Tract de la Pétition pour la réouverture de la grille du dragon](#) (à diffuser largement par un e-Mail rapide à vos amis les informant de l'existence de la pétition en ligne).

Signer la Pétition : « **[Pétition pour le retour à l'ouverture de la grille du Dragon et au libre accès aux eaux musicales du Bassin de Neptune](#)** »